

Le dialogue est notre avantage concurrentiel

- Au premier semestre 2020, nous avons entamé des initiatives de dialogue avec des directions d'entreprises sur une série de thèmes, dont, entre autres, la décarbonation, la diversité, l'impact de la COVID-19 sur les salariés et les fournisseurs, la rémunération des cadres et l'économie circulaire.
- Dans l'évaluation 2020 des PRI des Nations unies, MSIM s'est vu attribuer une note de A dans toutes les catégories et de A+ pour la catégorie Stratégie et gouvernance. Pour les catégories relatives aux actions cotées, MSIM a obtenu la note de A+ pour la catégorie Intégration ainsi que pour la catégorie Actionnariat actif pour la deuxième année consécutive, ce qui témoigne de l'engagement de la société en matière de gouvernance. MSIM se situe en haut du classement (A ou A+) à la fois des gestionnaires d'actifs internationaux et de ceux d'Amérique du Nord, et ce dans toutes les catégories pour lesquelles elle a fait une déclaration PRI.

A+

Au sommaire de ce numéro:

De nets progrès mais encore un long chemin à parcourir

Un éditeur de logiciels avec un dispositif de sécurité des données performant, mais un plan d'intéressement qui n'est pas à la hauteur

Un œil sur la chaîne d'approvisionnement

Approvisionnement durable et maîtrise du risque d'approvisionnement dans la filière de l'habillement

On ne peut contrôler que ce que l'on sait mesurer

Un éditeur de logiciels spécialisé dans la mesure de l'impact environnemental des entreprises

Un verre pour le changement

Un fabricant de boissons s'engage sur la voie de la décarbonation, de l'agriculture durable et de la promotion de la consommation responsable

L'ESG EST INTÉGRÉ A TOUTES LES STRATÉGIES DE NOS ÉQUIPES

- Notre processus d'investissement se concentre sur le caractère durable et l'orientation des performances futures sur le capital d'exploitation. Cette priorité se fonde sur notre conviction selon laquelle les entreprises générant des performances à la fois élevées et durables à long terme devraient surperformer.
- Les principaux risques et opportunités en matière d'ESG ont une incidence plus importante que jamais sur les performances économiques futures des entreprises. L'ESG constitue une partie intégrante de notre évaluation du caractère durable des rendements économiques à long terme des entreprises.
- Plutôt que d'externaliser ce processus, nous échangeons directement avec les entreprises depuis plus de 20 ans sur les questions de développement durable et de gouvernance (activité d'engagement).

NOS DIALOGUES DU PREMIER SEMESTRE 2020^{1,2}

155

DIALOGUES AVEC LES DIRECTIONS D'ENTREPRISES SUR LES QUESTIONS ESG

946

RÉSOLUTIONS VOTÉES SUR L'ENSEMBLE DE NOS STRATÉGIES

104

NOMBRE DE VOTES CONTRE LA DIRECTION D'ENTREPRISES, DONT 37 SUR DES QUESTIONS RELATIVES À LA RÉMUNÉRATION DES CADRES³

74

NOMBRE DE DÉSACCORDS AVEC LES PROPOSITIONS D'ISS

Signatory of:



¹ L'équipe International Equity définit un dialogue comme une interaction avec des cadres dirigeants ou des membres non exécutifs du Conseil d'administration.

² Les données indiquées portent sur la période de 6 mois se terminant le 30 juin 2020.

³ Toute résolution relative à la rémunération.

LA PROCEDURE DE DIALOGUE EST UN MARATHON ET NON UN SPRINT

Toutes nos démarches de dialogue sont menées par nos gérants de portefeuille et notre responsable de la recherche ESG. Nous n'externalisons pas nos activités de dialogue - nous nous en chargeons nous-mêmes. Nous avons la conviction qu'une démarche de dialogue directe et ciblée nous aide à construire une image plus complète du profil ESG des entreprises. Cette démarche nous permet également d'identifier les entreprises qui sont en retard, en comparant leur action avec celle de leurs concurrents.

Le fait de mener nos propres analyses avant et après nos initiatives de dialogue nous permet de mieux évaluer la robustesse des processus ESG et de durabilité des entreprises, mais aussi de déterminer si elles progressent.

Le dialogue avec les entreprises sur certaines questions peut prendre des années et nécessiter des démarches d'engagement multiples. En tant qu'actionnaires de long terme, nous estimons que le dialogue est un marathon et non un sprint, c'est pourquoi notre politique de dialogue est alignée sur notre approche d'investissement à long terme.

De nets progrès mais encore un long chemin à parcourir

(Global Franchise, Global Quality, Global Sustain)

Nous avons mené une action de dialogue portant sur la sécurité des données, la diversité et la rémunération des cadres auprès d'un **éditeur de logiciels** de notre portefeuille.

Un acteur reconnu pour son programme de sécurité des données

Les discussions avec le responsable de la sécurité se sont concentrées sur les pratiques de gestion de la sécurité des données de l'entreprise, qui sont essentielles étant donné que l'entreprise traite de grandes quantités de données clients. Les cybermenaces sont en constante évolution et la vitesse de détection, de réaction et de résolution des attaques est ce qui différencie les programmes performants de sécurité des données. Dans ce contexte, nous pensons que l'entreprise a mis en place des processus suffisants pour minimiser les risques liés aux cyberattaques, notamment en informant régulièrement la direction générale et en réalisant des simulations de cyberattaques. Le dispositif de sécurité de l'entreprise a été récompensé à plusieurs reprises par l'industrie pour sa maturité et fait l'objet de contrôles externes. Les politiques de confidentialité des données de l'entreprise ont été évaluées et agréées par l'UE dans le cadre de la réglementation RGPD.

Des outils et logiciels en matière de diversité et d'inclusion pour encourager les meilleures pratiques

Concernant les thèmes de la diversité et de l'inclusion, nous avons constaté avec satisfaction que l'entreprise a commencé à utiliser certains outils pratiques pour renforcer la diversité et l'égalité dans son processus d'embauche. Ainsi, les candidats ne sont pas tenus de communiquer d'informations sur leurs rémunérations antérieures afin de ne pas risquer le transfert d'éventuels écarts de rémunération et les recruteurs sont tenus de présenter des listes de candidats diversifiées. Certains des nouveaux logiciels de ressources humaines de l'entreprise aident également les clients à réduire les préjugés inconscients à l'embauche, en cachant notamment le nom, la localisation ou le détail du cursus éducatif pour se concentrer uniquement sur les compétences du candidat et son adéquation avec le poste.

Toutefois, bien que l'entreprise produise des rapports sur la diversité ethnique et de genre au sein de l'entreprise, elle ne publie pas, à ce jour, de rapport sur les inégalités salariales. Nous l'avons encouragée à entreprendre la publication de ces informations.

Progrès à faire en matière de rémunération des cadres

En ce qui concerne la **rémunération des cadres**, nous avons exprimé nos préoccupations quant au fait que le plan d'intéressement à long terme soit lié à 100 % au revenu net, ce qui, selon nous, n'est pas la meilleure mesure. Nous préférons, en effet, des mesures basées sur le rendement du capital ou des mesures organiques pertinentes et avons encouragé l'entreprise à envisager une amélioration de son dispositif.

ÉLÉMENTS À RETENIR

Bien que l'entreprise ait un dispositif performant de sécurité des données, qui constitue son principal risque ESG et qu'elle ait fait des progrès significatifs dans la promotion de la diversité, nous l'avons encouragée à améliorer son schéma de rémunération et à renforcer son reporting sur les écarts de rémunération.



Un œil sur la chaîne d'approvisionnement

(Actions internationales)

Nous avons engagé un dialogue avec l'une de nos **participations du secteur de la consommation**, une entreprise diversifiée fortement implantée dans la distribution de prêt à porter, afin d'évaluer la manière dont l'entreprise traite ses employés et ses fournisseurs dans le contexte de la pandémie mondiale. Nous avons en outre abordé les thèmes de l'empreinte environnementale et des risques sociaux dans la chaîne de production des vêtements. Il s'agit là de questions de premier plan qui, à notre avis, devraient être prioritaires pour les entreprises du secteur.

Le contenu de cette publication n'a pas été approuvé par l'Organisation des Nations Unies et ne reflète pas les opinions de l'Organisation, de ses représentants ou de ses États membres. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies à l'adresse <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals>.

Soutien des employés et des fournisseurs durant la pandémie
 Contrairement à nombre de ses pairs, l'entreprise n'a effectué aucun licenciement dans ses boutiques de vêtements pendant la crise. Elle s'est engagée à payer ses fournisseurs pour une grande partie des commandes de vêtements qu'elle a dû annuler en raison des fermetures de magasins, la priorité étant donnée aux salaires des ouvriers d'usine. L'équipe d'audit des fournisseurs de l'entreprise veillera à ce que ces paiements soient, dans la mesure du possible, versés directement aux ouvriers. Tous les cadres ont accepté une réduction de leur salaire cette année.

Minimiser les risques de la chaîne d'approvisionnement

La surveillance des pratiques de travail des fournisseurs est un sujet important pour les marques de vêtements étant donné les risques inhérents à la complexité de la chaîne d'approvisionnement. L'entreprise dispose d'une équipe importante qui réalise des audits approfondis des usines de confection, dont la plupart sont inopinés afin d'en améliorer l'efficacité. Elle teste actuellement une nouvelle application pour smartphones permettant aux ouvriers de donner directement leur avis sur leurs conditions de travail dans les usines, ainsi que des étiquettes RFID (identification par radiofréquence) sur les vêtements afin d'empêcher la sous-traitance illégale à des usines non auditées, un phénomène très présent dans ce secteur. Nous pensons que l'entreprise prend les risques inhérents à la chaîne d'approvisionnement au sérieux, ce dont témoignent également les expertises externes. Son activité de confection a, notamment, obtenu un score supérieur à la moyenne de la part de Know The Chain, une ONG spécialisée dans les questions relatives au travail.

Agriculture durable et dispositifs de décarbonisation

L'impact environnemental élevé de la fabrication de vêtements (en termes d'émissions de gaz à effet de serre, de consommation d'eau et d'utilisation de pesticides dans la culture du coton) a récemment retenu davantage l'attention. Nous avons jugé encourageant que la société ait créé son propre dispositif de coton durable, dans le cadre duquel les approvisionnements en coton sont entièrement séparés et traçables, ce que n'exige pas la principale norme alternative de coton durable. En sensibilisant les agriculteurs à des méthodes agricoles plus durables, cette initiative a permis de réduire l'utilisation d'engrais et d'eau tout en améliorant les rendements et les revenus des agriculteurs. L'entreprise a pour objectif de former 160 000 agriculteurs d'ici 2022 et de couvrir au moins 50 % de ses besoins en coton par le biais de ce programme d'ici l'an prochain.

Les activités de vente au détail de vêtements de l'entreprise affichent également une empreinte carbone inférieure à la moyenne du secteur, car elle s'attache à expédier des conteneurs pleins, à privilégier le fret ferroviaire par rapport

au transport routier et à éviter le fret aérien, contrairement à certains de ses concurrents. L'entreprise se montre également très optimiste quant au potentiel du polyester recyclé et prévoit d'en augmenter considérablement l'utilisation, car il y a davantage d'offre et son coût par rapport au polyester vierge a diminué.

Nous avons encouragé l'entreprise à renforcer ses reportings en matière d'émissions du champ d'application 3, qui à l'heure actuelle ne couvrent pas de nombreux maillons de sa chaîne d'approvisionnement.

ÉLÉMENTS À RETENIR

L'entreprise a pris des mesures appropriées pour faire face aux principaux risques ESG du secteur, notamment la gestion de la chaîne d'approvisionnement et l'approvisionnement durable. Nous continuerons à observer ses progrès dans ce domaine.



On ne peut contrôler que ce que l'on sait mesurer

(Global Franchise, Global Quality, Global Sustain, International Equity)

Lors de nos dernières discussions avec un **éditeur de logiciels** important présent dans notre portefeuille, nous avons évoqué sa contribution à la décarbonisation de l'économie ainsi que la diversité, l'engagement et le bien-être des employés.

Aider les clients à réduire leur impact sur l'environnement

L'entreprise a constaté une augmentation significative de l'intérêt de ses clients pour sa gamme d'outils de durabilité au cours des 12 à 18 derniers mois, en raison des exigences des parties prenantes et des gouvernements. Ces outils logiciels aident à réduire l'empreinte carbone et d'autres impacts environnementaux, tels que l'utilisation de l'eau ou le gaspillage alimentaire, en optimisant les processus de la chaîne d'approvisionnement. Ils pourraient devenir un facteur de différenciation important pour l'entreprise au fil du temps, étant donné que ses logiciels sont utilisés par la plupart des entreprises et couvrent la totalité de la chaîne d'approvisionnement dans de nombreux secteurs, ce qui lui confère un avantage sur ses concurrents de plus petite taille.

L'entreprise a fait part de ses projets d'amélioration de son offre, par exemple en automatisant les flux de données sur le carbone entre les entreprises et leurs fournisseurs. Cela permettrait de mieux suivre et maîtriser l'impact environnemental complet des produits tout au long de leur cycle de vie. L'entreprise, en collaboration avec d'autres, a

récemment participé à une étude qui a conclu qu'avec de tels efforts de numérisation des activités le secteur des technologies de l'information pourrait, dans son ensemble, contribuer à réduire de 7,6 gigatonnes les émissions de gaz à effet de serre (environ 14 % du total mondial) des industries à forte intensité carbone (services aux collectivités, transports et agriculture).⁴

Meilleures pratiques, dans son secteur, en matière de protection sociale et de bien être des salariés

En ce qui concerne la protection sociale et le bien être des salariés, nous pensons que l'entreprise en assure une surveillance plus active et plus rigoureuse que la plupart des autres entreprises. Au cours de notre réunion, elle nous a fait part d'un exemple récent illustrant comment elle avait pu identifier et répondre aux préoccupations des employés et prévenir d'éventuels problèmes d'intégration d'une de ses acquisitions. Elle est également parvenue à quantifier l'impact positif du renforcement de l'inclusion et du dialogue sur les performances sous-jacentes des entreprises, notamment en termes de bénéfices d'exploitation.

Durant notre effort de dialogue, nous avons toutefois constaté qu'elle ne communiquait pas de données sur les écarts de rémunération hommes-femmes. Nous l'avons invité à le faire, en insistant sur les risques de réputation auxquels elle s'exposait si elle ne le faisait pas.

ÉLÉMENTS À RETENIR

Nous estimons que l'entreprise est en avance sur ses concurrents en matière de durabilité et de diversité et qu'elle pourrait encore améliorer son dispositif grâce à la publication de rapports.



Un verre pour le changement

(Global Franchise/Brands, Global Quality, International Equity)

Nous avons organisé une réunion de suivi avec l'une de nos **entreprises productrices de boissons** pour évoquer les mesures prises par elle pour promouvoir la consommation responsable. À cette occasion, nous avons également pu aborder d'autres thèmes tels que la décarbonisation, l'économie circulaire, l'agriculture durable et la diversité.

Mieux communiquer sur les efforts en matière de consommation responsable d'alcool

Nous considérons le sujet de la consommation responsable d'alcool comme un risque pour le rendement du capital des entreprises du secteur en cas de nouvelles réglementations plus strictes de la part des gouvernements. La société a financé de nombreuses campagnes pour encourager la consommation responsable d'alcool, toutefois, nous estimons qu'elle ne rend pas compte de ses efforts ou de son impact positif de manière claire et consolidée. Nous l'avons encouragée à communiquer davantage d'informations à ce sujet, de façon à aider les parties

prenantes à mieux appréhender les efforts qu'elle déploie et à aider l'entreprise à limiter ce risque social.

Progrès importants et nouveaux objectifs en matière d'émissions de carbone

En ce qui concerne la décarbonation, après une réduction de 34 % de ses émissions de carbone du champ d'application 1 et 2 par unité de production durant la dernière décennie, l'entreprise a récemment annoncé s'être fixé de nouveaux objectifs suivant une démarche Science Based Targets (SBT – objectifs fondés sur la science). Ainsi, l'entreprise ambitionne désormais de réduire de 30 % encore, en valeur absolue, ses émissions des champs d'application 1 et 2 (ses propres émissions) et de 50 % celles du champ d'application 3 (émissions de sa chaîne d'approvisionnement) d'ici à 2030. En ce qui concerne ses émissions propres, l'entreprise prévoit, entre autres mesures, de transformer ses installations fonctionnant au gaz naturel pour qu'elles fonctionnent avec de l'électricité renouvelable et a d'ores et déjà communiqué le montant des investissements prévus à cet effet. L'objectif du champ d'application 3 s'appuie fortement sur les emballages circulaires et les initiatives de l'entreprise en matière d'agriculture durable.

Mesures résolues en faveur d'une économie circulaire

Sur la question des emballages circulaires, ce sont les bouteilles en verre qui représentent la principale source d'émissions en amont pour l'entreprise. Celle-ci entend donc porter à 50 % la quantité de verre recyclé qu'elle utilise d'ici 2030, contre 35 % aujourd'hui, ce qui devrait réduire l'empreinte carbone de ses produits. L'entreprise travaille également avec ses fournisseurs de verre pour décarboner leur production en l'électrifiant. Elle expérimente par ailleurs des systèmes de consignation des bouteilles en Asie et en Europe.

Innovation en matière d'agriculture durable

L'agriculture durable est un sujet émergent important pour les entreprises de produits de consommation de base. Ces entreprises se situent au sommet de la chaîne d'approvisionnement agricole et peuvent influencer et améliorer les pratiques agricoles, à condition de disposer des outils appropriés et de s'intéresser à la question. L'entreprise se fournit principalement auprès de tiers pour ses intrants agricoles, mais possède néanmoins quelques terres qui couvrent un petit pourcentage de ses besoins. Elle a utilisé celles-ci pour expérimenter de nouvelles méthodes d'agriculture régénérative. L'entreprise est ainsi parvenue à réduire son utilisation de produits agrochimiques (herbicides, insecticides et fongicides) de près de 50 % depuis 2013. Tous les vignobles qu'elle possède recourent désormais à l'irrigation au goutte-à-goutte, ce qui réduit leur consommation d'eau. L'entreprise entend diffuser ces modèles plus largement auprès de ses fournisseurs. Elle est actuellement en train de cartographier l'ensemble de ses terroirs afin d'évaluer l'impact des méthodes existantes sur l'environnement. Elle s'est également engagée à ce que 100 % des principales matières premières qu'elle utilise soient certifiées selon des normes de durabilité sélectionnées d'ici 2030.

⁴ Source: <http://smarter2030.gesi.org/#>

Diversité accrue en cinq ans

Sur le thème de la diversité, plusieurs changements positifs sont en cours. Le siège compte 33 nationalités parmi ses 300 employés et les réunions se déroulent désormais en anglais et non plus en français comme c'était le cas il y a cinq ans. Quatre femmes siègent aujourd'hui au Conseil d'administration contre une il y a cinq ans. En 2020, l'entreprise a recruté son premier Américain (une femme) pour diriger sa branche de spiritueux aux États-Unis (le plus grand marché de l'entreprise).

ÉLÉMENTS À RETENIR

Nous estimons que l'entreprise a déployé un dispositif de gouvernance et de développement durable solide et qu'elle prend des mesures concrètes sur des sujets ESG essentiels, notamment la diversité. Nous continuerons à observer les progrès de l'entreprise dans ce domaine.



Suivi du comportement des entreprises en réponse au COVID-19

La pandémie mondiale s'est abattue sur le monde sans préavis et ses répercussions à plus long terme continuent de se faire sentir. D'un point de vue ESG, le COVID-19 a permis de faire apparaître à la fois les bons et les mauvais élèves du monde de l'entreprise, notamment en ce qui concerne le traitement des salariés par leurs dirigeants. Nous ne pensons pas que la crise ait accordé de répit aux entreprises en matière d'ESG. Au contraire, à moyen et long terme, nous pensons que les facteurs ESG ont gagné plutôt que perdu en importance. La pression exercée sur les entreprises pour qu'elles progressent plus rapidement est de plus en plus forte. Cette pression est essentiellement attribuable aux gouvernements, mais aussi aux investisseurs, aux consommateurs, aux salariés et aux autres parties prenantes.

Nous avons suivi les réponses à la pandémie des entreprises dans lesquelles nous sommes investis, tant en termes de personnel que de contribution à la lutte contre le virus et nous avons engagé un dialogue avec les entreprises lorsque nous avons des inquiétudes.

Cette crise a rappelé que les leaders du secteur des logiciels et de la santé fournissent des outils et des produits indispensables et critiques pour aider les entreprises et la société en général à faire face.

Par exemple, un des éditeurs de logiciels dans lesquels nous sommes investis soutient le National Health Service (système de santé britannique) dans ses efforts d'analyse de l'épidémie et fournit gratuitement des logiciels d'apprentissage à distance aux écoles.

Dans le secteur de la santé, plusieurs entreprises que nous détenons travaillent avec les gouvernements à l'élargissement

de l'accès aux diagnostics, à la mise au point de tests rapides et au développement de traitements contre le virus.

Parallèlement, les principales marques de consommation ont reconnu la nécessité de renoncer au marketing destiné aux consommateurs pour se préoccuper des personnes et ainsi avoir un impact positif. La pandémie a mis en évidence la valeur des produits d'hygiène essentielle et des équipements de protection, mais les entreprises qui sont également à l'avant-garde sur des questions comme la flexibilité des paiements et les emballages respectueux de l'environnement devraient être gagnantes à long terme.

Enfin, le COVID-19 a également des implications en matière de gouvernance. Cette crise représente un test grandeur nature des stratégies de gestion des risques et d'allocation du capital des entreprises. Les entreprises présentant des bilans prudents et des programmes de rémunération des cadres axés sur le long terme devraient être mieux positionnées pour relever les défis à venir.

Passage au crible des rémunérations (« Pay X-Ray »)

L'équipe International Equity a toujours dialogué avec les entreprises concernant leurs politiques de rémunération - nous pensons en effet que la rémunération des dirigeants est un élément essentiel d'une bonne gouvernance.

Les gérants de portefeuille sont responsables de l'analyse et des votes sur les résolutions relatives aux rémunérations. Nous sommes convaincus que notre connaissance approfondie des entreprises et des secteurs qui sous-tend nos décisions nous donne un avantage en matière d'information.

Pay X-Ray est notre outil de notation interne qui nous permet de mieux comparer les dispositifs de rémunération des entreprises, de faciliter les discussions d'équipe et d'éclairer nos décisions de vote. Cet outil de notation harmonisé nous permet de distinguer les bonnes et les mauvaises pratiques et de classer les plans d'intéressement des entreprises sur lesquelles nous sommes positionnés. Chaque élément de ces plans reçoit un score positif ou négatif, ces scores étant ensuite synthétisés pour donner un score global à l'entreprise.

GRAPHIQUE 1

Présentation des votes par procuration (6 mois précédant le 30 juin 2020)

| | |
|--|-------|
| Nombre de réunions qui ont été suivies d'un vote | 82 |
| Nombre total de résolutions ayant fait l'objet d'un vote | 1,252 |
| Votes contre la direction | 6% |

Source: ISS Proxy Exchange; MSIM

Au cours des six mois précédant le 30 juin 2020, notre équipe a voté sur 57 propositions des dirigeants relatives à leur politique de rémunération :

- 32 % des votes ont été opposés à la résolution

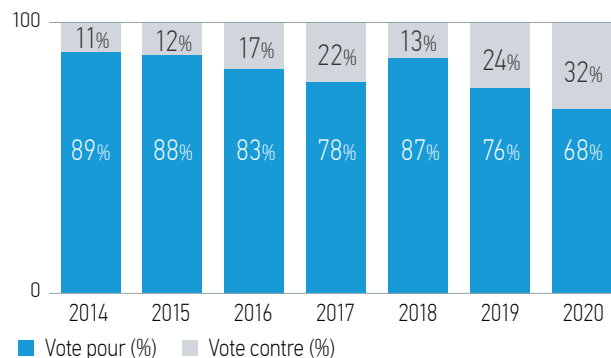
Parmi les raisons pour lesquelles l'équipe a voté contre les résolutions relatives à la rémunération, on peut citer : niveaux excessifs de rémunération, poids insuffisant de la composante de rémunération liée à la performance, objectifs fixés pour les dirigeants soit subjectifs soit non divulgués ou incitations à la performance qui selon nous ne sont pas alignées sur les intérêts des actionnaires.

Le tableau suivant indique les pourcentages de votes pour et contre s'agissant des résolutions de rémunération proposées par les entreprises sur lesquelles l'équipe a exercé ses droits au cours de la période 2014 - S1-2020.

GRAPHIQUE 2

Votes sur les résolutions relatives à la rémunération 2014 - S1 2020

Votes sur les résolutions relatives à la rémunération



Source: ISS Proxy Exchange; MSIM

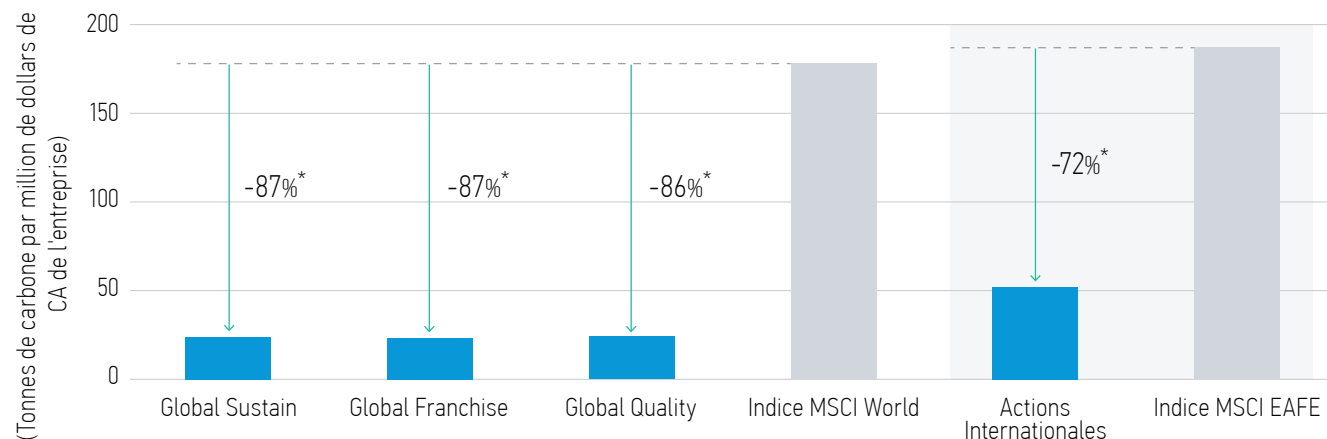
Politique de vote par procuration

MSIM exerce les droits de vote par procuration de manière prudente et diligente et dans le meilleur intérêt de ses clients, y compris les bénéficiaires et les participants au(x) régime(s) de retraite d'un client pour lequel le conseiller délégué gère des actifs, conformément à l'objectif de maximisation de la performance des investissements à long terme. MSIM a mandaté des sociétés de conseil pour analyser les problématiques de représentation aux assemblées générales et pour formuler des recommandations de vote sur ces questions. Même si nous sommes informés des recommandations d'une ou de plusieurs sociétés de conseil en ce qui concerne les décisions de vote par procuration, nous ne sommes en aucun cas tenus d'appliquer ces recommandations. Les équipes d'investissement exercent leurs droits de vote conformément à la politique de vote de MSIM pour servir au mieux les intérêts de chaque client.

GRAPHIQUE 3

Portefeuilles bas carbone

Nos portefeuilles internationaux ont en règle générale une intensité carbone inférieure à un cinquième de celle de l'indice de référence.



*Le pourcentage indiqué est inférieur à celui de l'indice de référence.

Source : MSCI ESG Research ; Morgan Stanley Investment Management. Données au 30 juin 2020. MSCI ESG Research définit l'empreinte carbone d'un portefeuille sur la base des émissions de carbone (champs d'application 1 et 2) par million de dollars investis ou par million de dollars de chiffre d'affaires des entreprises présentes en portefeuille. Les émissions d'un portefeuille sont additionnées sur la base de la participation de l'investisseur en utilisant des données publiées ou estimées.

Considérations sur les risques

Il ne peut être garanti qu'un portefeuille atteindra son objectif d'investissement. Les portefeuilles sont sujets au risque de marché, c'est-à-dire à la possibilité que la valeur de marché des titres en portefeuille baisse. Les valeurs boursières peuvent varier quotidiennement en fonction de facteurs économiques ou d'autre nature (par ex. catastrophes naturelles, crises sanitaires, terrorisme, conflits et troubles sociaux) qui ont des répercussions sur les marchés, les pays, les entreprises ou les gouvernements. Il est difficile de prévoir le calendrier, la durée et les éventuels effets négatifs (par ex. liquidité du portefeuille) liés à de tels événements. En conséquence, cette stratégie expose l'investisseur à des pertes potentielles. Nous attirons votre attention sur le fait que cette stratégie peut comporter d'autres types de risques. L'évolution de l'économie mondiale, des dépenses et des préférences de consommation, de la concurrence, de la démographie, des réglementations publiques et des conditions économiques peut pénaliser les **sociétés internationales** et peut avoir un impact négatif plus prononcé sur la stratégie que si les actifs de la stratégie étaient investis dans un éventail plus large de sociétés. En général, la valeur des **actions** varie également en fonction des activités spécifiques d'une entreprise. Les investissements sur les **marchés étrangers** s'accompagnent de risques particuliers, notamment les risques de change, politiques, économiques et de marché. Les actions de **sociétés à petites capitalisations** présentent des risques spécifiques, tels que des gammes de produits, des marchés et des ressources financières limitées, et une volatilité supérieure à celles des entreprises de grandes capitalisations plus solidement établies. Les risques associés aux investissements dans les marchés des **pays émergents** sont plus élevés que sur les marchés développés étrangers. Les **portefeuilles peu diversifiés** investissent dans un nombre plus restreint d'émetteurs. De ce fait, toute évolution de la situation financière ou de la valeur de marché d'un émetteur donné est susceptible d'entraîner une volatilité accrue.

Des questions ou des commentaires? Veuillez contacter:



VLADIMIR DEMINE

Responsable de la recherche ESG, International Equity Team
Vladimir.Demine@morganstanley.com

DISTRIBUTION: Le présent document ne s'adresse et ne doit être distribué exclusivement qu'aux personnes résidant dans des pays ou territoires où une telle distribution ou mise à disposition n'est pas contraire aux lois et réglementations locales en vigueur.

Irlande: Morgan Stanley Investment Management (Ireland) Limited. Siège Social : The Observatory, 7-11 Sir John Rogerson's, Quay, Dublin 2, Irlande. Société enregistrée en Irlande sous le numéro 616662, et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. **Royaume-Uni:** Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre. Numéro d'enregistrement : 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA. **Dubai :** Morgan Stanley Investment Management Limited (Bureau de représentation, Unit Precinct 3-7 th Floor-Unit 701 and 702, Level 7, Gate Precinct Building 3, Dubai International Financial Centre, Dubai, 506501, Émirats arabes unis. Téléphone : +97 (0)14 709 7158). **Allemagne :** Morgan Stanley Investment Management Limited Niederlassung Deutschland Grosse Gallusstrasse 18, 60312 Francfort Allemagne (Catégorie : Branch Office (FDI) selon § 53b KWG). **Italie :** Morgan Stanley Investment Management Limited, succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited, une société enregistrée au Royaume-Uni, agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority (FCA), dont le siège social est au 25 Cabot Square, Canary Wharf, Londres, E14 4QA. Morgan Stanley Investment Management Limited succursale de Milan (Sede Secondaria di Milano) dont le siège est situé à Palazzo Serbelloni Corso Venezia, 16 20121 Milano, Italie, est enregistré en Italie avec le numéro d'entreprise et le numéro de TVA 08829360968. **Pays-Bas:** Morgan Stanley Investment Management, Tour Rembrandt, 11e étage Amstelplein 1 1096HA, Pays-Bas. Téléphone : 31 2-0462-1300. Morgan Stanley Investment Management est une succursale de Morgan Stanley Investment Management Limited. Morgan Stanley Investment Management Limited est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni. **Suisse:** Morgan Stanley & Co. International plc, Londres, succursale de Zurich Autorisée et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA »). Enregistrée au registre du commerce de Zurich sous le numéro CHE-115.415.770. Siège social : Beethovenstrasse 33, 8002 Zurich, Suisse, Téléphone : +41 (0) 44 588 1000. Fax : +41(0) 44 588 1074.

États-Unis : Les comptes dédiés gérés séparément peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Les comptes dédiés gérés conformément à la Stratégie comprennent un certain nombre de titres et ne reproduisent pas nécessairement la performance d'un indice. Les investisseurs doivent étudier attentivement les objectifs d'investissement, les risques et les frais associés à la stratégie avant d'investir. Un niveau d'investissement minimum est requis. Vous trouverez des informations importantes sur le gestionnaire financier dans la partie 2 du formulaire ADV.

Veillez examiner attentivement les objectifs de placement, les risques, les frais et les dépenses des fonds avant d'investir. Les prospectus contiennent cette information ainsi que d'autres renseignements sur les fonds. Pour obtenir un prospectus, téléchargez-le sur le site morganstanley.com/im ou appelez le 1-800-548-7786. Veuillez lire attentivement le prospectus avant d'investir.

Morgan Stanley Distribution, Inc. est le distributeur des fonds Morgan Stanley.

NON ASSURÉ PAR LE FDIC | ABSENCE DE GARANTIE BANCAIRE | POSSIBLE PERTE DE VALEUR | NON ASSURÉ PAR DES AGENCES GOUVERNEMENTALES FÉDÉRALES | NE CONSTITUE PAS UN DÉPÔT

Hong Kong: Le présent document est publié par Morgan Stanley Asia Limited aux fins d'utilisation à Hong Kong et ne peut être diffusé qu'auprès d'« investisseurs professionnels » au sens du Securities and Futures Ordinance (décret sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) de Hong Kong (Cap 571). Le contenu du présent document n'a été révisé ni approuvé par aucune autorité de réglementation, y compris la Securities and Futures Commission de Hong Kong. **En conséquence, à moins que la loi en vigueur ne prévoie des exceptions, ce document ne devra pas être publié, diffusé, distribué ni adressé aux particuliers résidant à Hong Kong, ni mis à leur disposition. Singapour:** Ce document ne doit pas être considéré comme faisant l'objet d'une invitation à souscrire ou à acheter, directement ou indirectement, au public ou à tout membre

du public à Singapour autre que (i) un investisseur institutionnel en vertu de l'article 304 des Futures Act, chapitre 289 de Singapour (« SFA »); (ii) une « personne concernée » (qui comprend un investisseur qualifié) en vertu de l'article 305 de la LFT, et cette distribution est conforme aux conditions précisées à l'article 305 de la LFT; ou (iii) conformément aux conditions de toute autre disposition applicable de la SFA. Cette publication n'a pas été vérifiée par l'Autorité monétaire de Singapour. **Australie:** La présente publication est diffusée en Australie par Morgan Stanley Investment Management (Australia) Pty Limited ACN : 12204-0037, licence AFS n° 314182, qui accepte la responsabilité de son contenu. La présente publication, ainsi que l'accès à celle-ci, est réservée aux « clients wholesale » selon l'acceptation de ce terme dans la loi sur les sociétés en vigueur en Australie.

Japon: Pour les investisseurs professionnels, ce document est distribué à titre informatif seulement. Pour ceux qui ne sont pas des investisseurs professionnels, ce document est fourni par Morgan Stanley Investment Management (Japan) Co., Ltd. (« MSIMJ ») dans le cadre de conventions de gestion de placements discrétionnaires (« IMA ») et de conventions de conseils en placement (« AAI »). Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une sollicitation de transactions ou offre d'instruments financiers particuliers. En vertu d'une convention IMA, en ce qui concerne la gestion des actifs d'un client, le client prescrit à l'avance les politiques de gestion de base et charge MSIMJ de prendre toutes les décisions d'investissement en fonction de l'analyse de la valeur des titres et MSIMJ accepte cette mission. Le client doit déléguer à MSIMJ les pouvoirs nécessaires à l'investissement. MSIMJ exerce les pouvoirs délégués en fonction des décisions d'investissement de MSIMJ, et le client s'interdit d'émettre des instructions individuelles. Tous les profits et pertes d'investissement reviennent aux clients ; le principal n'est pas garanti. Les investisseurs doivent étudier attentivement les objectifs d'investissement, la nature des risques et les frais associés à la stratégie avant d'investir. À titre de commission de conseils en investissement pour une gestion conseillée (IAA) ou une discrétionnaire (AMIMMA), le montant des biens assujettis au contrat multiplié par un certain taux (la limite supérieure est de 2,20% par année (taxes comprises)) sera engagé proportionnellement à la durée du contrat. Pour certaines stratégies, des honoraires conditionnels peuvent être compris en plus des frais mentionnés ci-dessus.

INFORMATIONS IMPORTANTES

EMEA: Cette communication promotionnelle a été publiée par Morgan Stanley Investment Management Limited (« MSIM »). Autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority. Enregistrée en Angleterre sous le n° 1981121. Siège social : 25 Cabot Square, Canary Wharf, London E14 4QA.

Il n'y a aucune garantie qu'une stratégie d'investissement fonctionnera dans toutes les conditions du marché et il incombe à chaque investisseur d'évaluer sa capacité à investir à long terme, surtout pendant les périodes de détérioration du marché. Avant de réaliser un investissement, les investisseurs sont invités à lire attentivement le document d'offre relatif à la stratégie ou au produit. Les divers supports d'investissement présentent des différences importantes dans la mise en œuvre de la stratégie.

Les comptes dédiés gérés séparément peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Les comptes dédiés gérés conformément à la Stratégie comprennent un certain nombre de titres et ne reproduisent pas nécessairement la performance d'un indice. Les investisseurs doivent étudier attentivement les objectifs d'investissement, les risques et les frais associés à la stratégie avant d'investir.

Ce document constitue une communication générale, qui n'est pas impartiale et a été préparé uniquement à des fins d'information et d'éducation et ne constitue pas une offre ni une recommandation d'achat ni de vente d'un titre en particulier ni d'adoption d'une stratégie de placement particulière. Les informations contenues dans le présent document ne s'appuient pas sur la situation d'un client en particulier. Elles ne constituent pas un conseil d'investissement et ne doivent pas être interprétées comme constituant un conseil en matière fiscale, comptable, juridique ni réglementaire. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs doivent solliciter l'avis d'un conseiller juridique et financier indépendant, y compris s'agissant des conséquences fiscales.

Sauf indication contraire, les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'équipe de gestion du portefeuille, elles sont fondées sur des faits telles qu'ils existent à la date de préparation et non à une quelconque

date ultérieure, et ne seront pas mis à jour ni révisées pour tenir compte d'informations disponibles ou de circonstances, ou de changements survenant après la date de rédaction.

Les prévisions et/ou estimations fournies dans le présent document sont susceptibles de changer et pourraient ne pas se matérialiser. Les informations concernant les performances attendues et les perspectives de marché sont basées sur la recherche, l'analyse et les opinions des auteurs. Ces conclusions sont de nature spéculative, peuvent ne pas se concrétiser et ne visent pas à prédire la performance future d'un produit de Morgan Stanley Investment Management en particulier.

MSIM n'a pas autorisé les intermédiaires financiers à utiliser ni à distribuer le présent document, à moins que cette utilisation et cette distribution ne

soient effectuées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

De plus, les intermédiaires financiers sont tenus de s'assurer que les informations contenues dans ce document conviennent aux personnes à qui ils le fournissent, à leur situation et à leur objectif. MSIM ne peut être tenu responsable et rejette toute responsabilité en cas d'utilisation abusive de ce document par tout intermédiaire financier.

Tout ou partie de ce travail ne peut être reproduit, copié ou transmis, ni tout ou partie de son contenu, à des tiers sans l'autorisation écrite expresse de MSIM.

Toutes les informations contenues dans le présent document sont la propriété des auteurs et sont protégées par la loi sur les droits d'auteur.